

Saint-Malo, le

10 FEV. 2023

Madame Audrey Brisseaud
Paris Animaux Zoopolis

Affaire suivie par : J Colas - Pôle Usage

Réf : JC 0079

Objet : Votre courriel du 30 janvier 2023 - fête foraine

Madame,

Par courriel parvenu en mairie le 30 janvier dernier, vous avez attiré l'attention du Maire sur le fait que plusieurs stands de pêche aux canards proposent en loterie des poissons rouges vivants dans la fête foraine qui se déroule actuellement sur la commune.

Il m'a demandé de vous répondre, ce que je fais bien volontiers.

Tout d'abords, je tenais à vous remercier pour cette alerte. Je vous précise que des contrôles réguliers sont effectués par un placier ainsi que par la Police Municipale afin de verbaliser toute infraction.

Pour votre parfaite information, il n'a été relevé aucune infraction depuis la parution d'un article dans le journal local.

Enfin sachez, que la ville ajoutera dans ses courriers aux forains pour la prochaine édition un article spécifique pour rappeler cette réglementation.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

*Avec tous nos remerciements,
Bien à Vous*

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée,

Florence ABADIE

